

Genre du véhicule Voiture de tourisme	Marque M O R R I S	Type Mini Clubman	Fiche d'homologation n° CH 0555 14
--	-----------------------	----------------------	---------------------------------------

MOYENS D'IDENTIFICATION "MORRIS MINI CLUBMAN" sur couvercle du coffre

"XA2S2." = devant le n° du châssis et sur plaquette du constructeur, à l'AV sous capot mot.
"A" = derrière le n° du châssis = usine de montage

Numéro du châssis frappé sur tôle du plancher, à droite, à l'AV et sur plaquette
Signe d'identification du moteur frappé "99 H" à l'avant, sur bloc moteur, plaquette rivée
Constructeur B.L.M.C. Longbridge (GB) Importateur J.H. Keller AG, Zurich

CHASSIS Nombre d'essieux 2 Nombre de roues 4 Entraînement 3. roues AV
Direction gauche ou droite Assistance _____
Frein de service hydraulique, l-circ., à exp. int.
Frein auxiliaire, méc. exp.int. Ralentisseur _____
Frein stationn^t. sur roues AR Frein pr. rem. _____
Transmission méc.tte. synchronisée *) Nombre vit. 4
Blocage differ. - Crochet rem. - Vitesse max. 120 km/h

MOTEUR Genre en ligne Temps 4
Marque B M C Carbur. B
Type 99 H
Position avant Nombre cyl. 4
Alésage 64,58 Course 76.2
Cylindr. 998 cm³ CV-Impôt 5.09
CV-puiss. 36 (DIN) à 4600 t/m
Refroidissement Wasser
Bruit 75 dB (A) à 4600 t/m
Amortissement bruit 1 pot échappem^t
400x80 Ø

CARROSSERIE Forme Limousine Nombre portes 2
Toit ouvert _____
Nombre de places : Total 4 ; AV 2 ; milieu - ; AR 2 ; Places debout _____

DIMENSIONS

	Vole	AV	AR
Diam. braquage	G	8.70	DR 8.75
Empattement	2030	/ / /	/ / /
	Dimensions ext.	Dimensions int.	
Longueur	3161		
Largeur	1410		
Hauteur	1350		
Porte à faux	AV	661	
	AR	470	
	lat.		

POIDS

	Avant	Milieu	Arrière	TOTAL
A vide	400		250	650
	105		175	280
Poids total	505		425	930
Garantie fabr.	510		445	954
Dimens. pneus	5.20 S 10 D 75			
Charge p. essieu	510(1,9)		510(1,9)	
XXXXXXXXXX				
Poids maxi remorquable				406 kg

EQUIPEMENT Equipement électrique 12 v

Feux de route 2/LUCAS E 11 Avertisseur optique oui

Feux de croisement 2/Bilux,asy. Feux de position 2/séparés

Feux de gabarit - Feux de brouillard -

Avertisseur 1/électrique (1-ton) Niv. sonore 94 (dB/A)

Essuie-glace 2/électriques (1-vit.) Lave-glace oui

Feux arrières 2/combinés Catadioptrés 2/séparés

Feux stop 2/combinés Feux de recul -

Eclair. plaque contr. 2/au centre Plaque forme haute/oblongue

Rétroviseur 1/intér. + 1/extér. Indic. vitesse km/h

Indic. direction clign. 4/

AV jaune latér. - AR jaune

Avvert. clign. - Lampes de travail -

Feux complémentaires : -

INDICATIONS POUR LE PERMIS DE CIRCULATION

Genre du véhicule Voiture de tourisme

Marque & type MORRIS Mini Clubman

Châssis n° _____ (selon véhicule)

Homologation n° CH 0555 14

Forme de la carr. Limousine

Couleur _____ (selon véhicule)

Places ass. : Total 4 (2 avant)

Poids à vide 650 Carburant B

CV. 5,09

Charge utile - Cylindrée 998 cm³

Poids total 954 Poids de l'ensemble _____

REMARQUES, MODIFICATION ET CONDITIONS, N° de châssis du vhc. expertisé =

*) Genre de transmission: Sur demande, convertisseur de couple av. boîte c.v. automatique à 4-vitesses sans position de parc.

Cale d'arrêt obligatoire.

Lieu et date de l'expertise
Zurich, 2.3.70

La commission d'expertise